

# **Faut-il ignorer complètement la grammaire explicite en FLE ?**

AL-KHATIB MOHAMMED

*Maître de Conférence- Université AL albayt / Jordanie*

## **Introduction**

Besse et Porquier s'intéressent beaucoup à la grammaire surtout à celle qui prend en compte l'utilisation inconsciente des règles grammaticales d'une langue donnée dans une communication linguistique. Si la grammaire relève chez l'usager à la fois de l'inné et de l'acquis, cela signifie qu'il maîtrise bien cette langue. D'ailleurs, c'est pour cette raison là qu'il n'est pas facile pour un apprenant étranger d'arriver au stade où il pourra communiquer exactement comme un natif.

Le premier enseignement de la grammaire, comme nous allons le voir dans cette étude, était un enseignement explicite. Les pédagogues se sont rendus compte après de l'importance de la grammaire implicite et ils ont passé ensuite à l'approche communicative. Nous allons essayer dans cette étude de revaloriser la première approche de l'enseignement de la grammaire, qui est l'approche explicite.

Avant d'entrer dans le vif de notre sujet, étant la grammaire explicite dans l'enseignement du FLE, il est important d'étudier les différents types de grammaire (grammaire pédagogique et linguistique) et ses subdivisions, en montrant la corrélation entre eux et la place que chacun occupe dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

Il est important de rappeler ici que l'enseignement d'une langue étrangère ne repose pas seulement sur l'enseignement de la grammaire, mais cette dernière ne peut pas être ignorée même si beaucoup de

*Faut-il ignorer complètement la grammaire explicite en FLE ?*

pédagogues veulent que l'enseignement de la grammaire soit toujours implicite. Implicite ne veut pas dire "absent", mais plutôt "caché" d'une sorte que l'apprenant ne sent pas qu'il est en train d'apprendre une langue étrangère, ce qui n'est pas facile.

Nous allons essayer donc d'aborder l'importance et que la grammaire implicite et explicite peuvent jouer dans le bon usage de la langue étrangère.

# PARTIE 1

## QUELLE GRAMMAIRE ?

«En français, le mot **grammaire** est particulièrement ambigu: selon les contextes, ou bien il prend des acceptions sensiblement différentes les unes des autres, ou bien il confond ces mêmes acceptions, comme si elles renvoyaient à une seule réalité»<sup>1</sup>

La première chose qui nous vient à l'esprit quand nous entendons parler de grammaire, ce sont les règles et les normes. En fait, la grammaire en didactique des langues a plusieurs interprétations, ce qui nous amène, en fin de compte, à avoir plusieurs types de grammaire et non pas un seul : la grammaire linguistique (descriptive) et la grammaire pédagogique (prescriptive). Cette dernière se subdivise en grammaire d'apprentissage, grammaire d'enseignement et grammaire de référence<sup>2</sup>.

«Ainsi le terme de grammaire recouvre-t-il plusieurs sens qui, d'une certaine façon, sont reliés les uns aux autres: une description grammaticale est toujours mue par des considérations épistémologiques, didactiques ou utilitaires; un manuel de grammaire est toujours le produit de modèle de référence...»<sup>3</sup>

---

1 BESSE, H. & PORQUIER, R. : *Grammaires et didactiques des langues*, Paris, Hatier-Credif, 1984, p.10.

2 GERMAIN, C. & SEGUIN, H. : *Le point sur la grammaire en didactique des langues*, Canada, CEC, 1995, p. Avant-propos.

3 MOIRAND, S., PORQUIER, R., VIVES, R. : « ...Et la grammaire ? », in *Le français dans le monde/ Recherches et applications*, Février-mars 1989, Paris, Hachette EDICEF, p.4.

## **La grammaire pédagogique**

La grammaire pédagogique porte sur toute description des règles grammaticales qui aide l'apprenant à apprendre une langue et qui sert l'enseignant à expliquer le fonctionnement des règles d'emploi et d'usage de la langue enseignée. Donc, la grammaire pédagogique représente une mise en pratique concrète, par les pédagogues et les didacticiens, de la compétence grammaticale en s'appuyant sur la grammaire linguistique. Il s'agit alors d'un programme grammatical s'adressant à l'enseignant (grammaire d'enseignement) ou d'un ouvrage de référence ou manuel (grammaire d'apprentissage) destiné d'abord et avant tout à l'apprenant.

Dans ce type de grammaire l'accent est mis sur les situations concrètes interpersonnelles et sur les emplois réels de la langue. Contrairement à la grammaire linguistique qui doit être exhaustive, la grammaire pédagogique est le plus souvent sélective en fonction des besoins de l'apprenant.

«Une grammaire pédagogique, par nature, se doit d'être sélective en fonction, non pas d'un modèle théorique, mais bien du public visé; [...]en tenant compte des critères tels l'utilité, la fréquence, la familiarité, le degré de contraste entre la langue source et la langue cible, etc.»<sup>4</sup>

En fait, la grammaire pédagogique comporte trois types de grammaire :

### *- Grammaire d'enseignement :*

La grammaire d'enseignement porte sur les programmes grammaticaux destinés principalement aux enseignants. Cette grammaire se présente le plus souvent sous la forme de propositions et de suggestions pédagogiques qui aident l'enseignant à suivre un certain chemin dans l'enseignement de la langue. Par ailleurs, il convient de noter que l'apprenant ne peut pas se servir de la grammaire d'enseignement tout seul. Il aura toujours besoin de l'enseignant pour lui expliquer le fonctionnement de l'usage et de l'emploi des règles

---

<sup>4</sup> GERMAIN, C. & SEGUIN, H. : *Le point sur la grammaire en didactique des langues*, Canada, CEC, 1995, p.86.

grammaticales ; alors que ce n'est pas le cas dans la grammaire d'apprentissage.

- *Grammaire d'apprentissage:*

C'est la grammaire qui se présente sous forme de nombreux manuels mis entre les mains des apprenants. Ce qui différencie la grammaire d'apprenant de la grammaire pédagogique, c'est que la première est destinée à être utilisée directement par l'apprenant, alors que la deuxième, comme il était déjà indiqué, nécessite l'interférence de l'enseignant.

- *Grammaire de référence:*

C'est un point de jonction entre la grammaire pédagogique et la grammaire linguistique. En fait, la grammaire de référence est un ouvrage de base qui vise à présenter la grammaire d'une langue soit de manière prescriptive, soit de manière descriptive, soit les deux. Ce que nous entendons par la caractéristique prescriptive de la grammaire est le fait de mettre en application les théories et les règles grammaticales aperçues par la grammaire linguistique (la grammaire descriptive).

## **La grammaire linguistique**

La grammaire linguistique traite d'un côté les grammaires de référence, et de l'autre côté les ouvrages scientifiques écrits le plus souvent dans un langage technique visant à l'exhaustivité et tenant compte du maximum de données pertinentes. Elle vise d'abord et avant tout à décrire, et donc à expliquer la connaissance grammaticale sans tenir compte du contexte réel d'emploi de la langue. Si nous prenons le subjonctif comme exemple afin de bien éclaircir la différence entre la grammaire pédagogique et la grammaire linguistique. On remarque qu'il est présenté d'une façon descriptive dans l'ouvrage « Grammaire du français »<sup>5</sup> : après avoir défini le subjonctif comme l'expression du fait virtuel et délimité les frontières entre l'indicatif et le subjonctif par la ligne de partage entre le probable et le possible, cet ouvrage présente une description du mode subjonctif. Denis et Anne ont amené, entre autres, dans l'ouvrage « Grammaire du français » une description linguistique du subjonctif qui pourrait être à la disposition de la grammaire pédagogique. On aperçoit également la façon abstraite dont ce livre a présenté le subjonctif, et comment il ne prend pas en considération le contexte d'emploi, si bien que l'on trouve des exemples hors contexte, voire des phrases que l'on n'utiliserait jamais à l'oral: *Dût-il me haïr, je ne céderai pas*. Par contre, une méthode comme « Le Nouveau Sans Frontières 2 & 3 »: présente le subjonctif d'un côté, sous une forme morphologique (la conjugaison et les terminaisons du subjonctif), et d'autre côté sous une forme syntaxique (l'emploi du subjonctif).

Contrairement à ce que l'on a vu dans « Grammaire du français », le subjonctif est présenté dans cette méthode d'une façon simple et en fonction de la fréquence de l'utilisation. Par exemple, cette méthode propose tout d'abord la conjugaison des deux verbes *être* et *avoir* au subjonctif présent après avoir montré quelques exceptions: *savoir: ...que je sache, vouloir...que je veuille*, etc. Donc les verbes que ce manuel a proposés en premier temps sont les plus fréquents: *être, avoir, faire, savoir, venir, aller, partir*, etc.

---

5 DENIS, D. & SANCIER, A. : *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1994, pp.481-494

## PARTIE 2

### LA GRAMMAIRE "FRANCHE" ET LA GRAMMAIRE "CACHÉE"

Nous préférons appeler la grammaire explicite par la grammaire "franche" car elle ne cache pas sa réalité et son importance dans l'apprentissage des langues étrangères. Nous avons choisi également le mot "cachée" pour la grammaire implicite car elle essaye de cacher sa difficulté aux apprenants.

Peut-on vraiment trancher entre ces deux grammaires en disant que telle grammaire est plus fiable que l'autre dans l'enseignement d'une langue étrangère ? Même si ces deux notions de grammaire sont connues par les pédagogues, on va rappeler leurs définitions: la grammaire explicite *«est fondée sur l'explication des règles par le professeur, suivi d'applications conscientes par les élèves»* ; alors que la grammaire implicite vise *«à donner aux élèves la maîtrise d'un fonctionnement grammaticale (variations morpho-syntaxique par exemple), mais ne recommande l'explication d'aucune règle et élimine le métalangage, ne s'appuie que sur une manipulation plus ou moins systématique d'énoncés et de formes»*<sup>6</sup>

Alors que la grammaire implicite met l'accent sur l'aspect indirect de l'enseignement/apprentissage de la grammaire d'une langue cible, la grammaire explicite, s'intéresse à un métalangage original et simplifié dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. Il n'est pas

---

6 COSTE, D. & GALISSON, R. : *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, pp.206, 245.

*Faut-il ignorer complètement la grammaire explicite en FLE ?*

tout à fait vrai de dire que la grammaire explicite relève de la grammaire de référence (où on s'intéresse à l'aspect descriptive de la grammaire), alors que la grammaire implicite appartient à la grammaire pédagogique (où le point est mis sur l'usage pour arriver à l'aspect descriptive de la grammaire). La grammaire explicite et la grammaire implicite ont un seul point de rencontre qui est "maîtriser une langue étrangère", mais elles n'ont pas exactement les mêmes procédés que nous allons voir ci-après.



## La grammaire implicite

Les pédagogues disent que le but de l'enseignement de la grammaire est de maîtriser le bon usage de la langue (avoir une compétence communicative) et non pas d'avoir forcément une connaissance grammaticale descriptive. Est-ce la grammaire implicite est vraiment capable d'atteindre toute seule cet objectif ?

Les exercices structuraux sont l'un des procédés de la grammaire implicite que Besse et Porquier (1984) dans «*Grammaires et didactiques des langues*» p.81 invitent beaucoup d'enseignants d'utiliser enseigner la grammaire d'une façon implicite. Les exercices structuraux s'appuient sur la notion de «phrase modèle» à l'aide de laquelle l'élève va procéder pour faire l'exercice. Ce type d'exercice dispense plus ou moins l'élève d'apprendre la règles par cœur et l'aide à avoir des phrases modèles liées à des situations particulières.

«...avoir à sa disposition un stock toujours plus important de phrases modèles associées à des situations spécifiques, phrases qu'on peut transformer en ce qu'on veut dire, par un nombre limité d'opérations de substitution et de transformation qu'on apprend à faire à une vitesse toujours plus grande».<sup>7</sup>

Le problème dans ce genre d'exercice réside dans le fait que la règle reste implicite et inconsciente, alors qu'il y a des apprenants qui ont du mal à saisir la finalité grammaticale des exercices structuraux sans avoir une règle qui explique la structure du point grammatical étudié. Il convient donc que l'enseignant guide les apprenants à trouver la règle en s'appuyant, entre autres, sur les exercices structuraux. Dans ce cas là, les élèves peuvent avoir deux compétences langagières: une relève de la grammaire implicite et l'autre appartient à la grammaire explicite.

Nous constatons finalement que «*la grammaire implicite est, en fait, un enseignement inductif non explicité d'une description grammaticale particulière de la langue-cible, et qu'elle relève donc plus de*

---

7 POLITZER, R.L. (1965) : cité dans *Grammaires et didactiques des langues*, BESSE, H. & PORQUIER, R., 1984, p.81.

*Faut-il ignorer complètement la grammaire explicite en FLE ?*

*l'apprentissage que de l'acquisition.»*<sup>8</sup>. Nous allons voir, à partir de l'analyse d'un exercice structural relevé de « Libre Echange 2 »<sup>9</sup>, comment la grammaire implicite fonctionne dans l'exercice structural, et comment ce dernier amène à un bon usage de la langue.

<sup>10</sup>*Exercice sur les pronoms en et le :*

L'exercice est présenté tel qu'il est dans le manuel, sauf que les réponses sont ajoutées en italique.

*Répondez aux affirmations suivantes sans utiliser oui ou non. Formulez vos réponses en utilisant un pronom de reprise le ou en, et les verbes proposés . (variez les formes) .*

Achille Dumiel a 24 ans.	<i>être persuadé de</i>
Je ne <b>le savais</b> pas.	<i>savoir</i>
Il a toujours vécu en France.	<i>ne rien savoir</i>
Je n' <b>en suis</b> pas sûr, je n' <b>en sais</b> rien.	<i>croire</i>
	<i>ne pas croire</i>
	<i>être certain de</i>
	<i>être sûr de/ douter de .</i>

1- Il espère s'installer définitivement en France.

- *J'en étais sûr.*

2- Il admire le général de Gaulle.

- *Je ne le crois pas.*

3- Il trouve normal qu'il n'y ait pas de monument plus grandiose pour le général de Gaulle.

- *Je le sais.*

4- Il a lu les Mémoires du général de Gaulle.

- *J'en étais persuadé.*

5- Il est surpris qu'il n'y ait pas de gardes officiels près du monument.

- *Je le crois.*

6- Achille Dumiel est Canadien.

- *Je le sais.*

---

<sup>8</sup> BESSE, H. & PORQUIER, R. : *Grammaires et didactiques des langues*, Paris, Hatier-Credif, 1984, p.86.

<sup>9</sup> COURTILLON, J. & SALINS, G-D. : *Libre Echange « Méthode d'enseignement de français »*, Paris , Hatier/Didier, 1991, Exercice p.156.

<sup>10</sup> Cet exercice est tiré de mon article "la grammaire intériorisée" publié dans la revue Dirassat de l'université de Jordanie.

7- Eric et Carmen accompagnent Achille Dumiel à Colombey-les-Deux-Eglises.

- *J'en étais certain.*

8- Tous les Français connaissent le nom du général de Gaulle.

- *Je n'en suis pas sûr, je n'en sais rien.*

Nous remarquons bien l'absence du métalangage dans l'instruction qui précède l'exercice, si bien qu'on a utilisé la formule (un pronom de reprise) au lieu de dire **en** est un pronom adverbial et **le** est un pronom personnel représentant une notion.

La règle que l'apprenant pourrait dégager de cet exercice, c'est que contrairement à l'emploi du pronom **le**, **en** pronominalise des groupes prépositionnels introduits par **de**, à l'exception des verbes qui sont à la forme négative (ne...rien).

Etant donné que les élèves sont plus rassurés quand ils ont une règle sous les yeux, le professeur pourrait très bien avoir recours à la grammaire explicite en leur donnant la règle ci-dessous, après avoir été sûr que le but de l'exercice était atteint.

Verbe + DE = <b>EN</b> / Verbe + Ø = <b>LE</b>
--

Exception: (Ne « verbe »rien ) = <b>EN</b>
--

Ce qui est intéressant dans la grammaire implicite c'est que la règle vient de l'apprenant et formulée à sa façon, et non pas imposée par l'enseignant. La grammaire explicite peut intervenir en deuxième temps pour confirmer ou corriger la règle déduite par les apprenants. Donc, il y a une certaine complémentarité entre ces deux grammaires que tout enseignant doit prendre en compte. Cela nous amène à poser notre question vitale: Faut-il ignorer complètement la grammaire "franche" ?

## **Faut-il ignorer complètement la grammaire "franche" ?<sup>11</sup>**

Selon Krashen (1985) et Pienemann (1989), le fait de s'attarder en classe de langue étrangère aux aspects formels de la langue enseignée pourrait aller jusqu'à nuire au développement d'une compétence de communication. C'est pourquoi Krashen recommande aux enseignants de s'abstenir de faire faire aux élèves des exercices de grammaire et de recourir à l'immersion : *le fait de pratiquer un apprentissage scolaire de la L2, à visée communicative, sans mis accent expressément sur les connaissances grammaticales de la langue.*<sup>12</sup>

Compte tenu de l'inefficacité de la classe d'immersion à cause de la fossilisation linguistique ( l'absence de correction grammaticale au profit du contenu enseigné qui entraîne par conséquent une stabilisation de formes linguistiques erronées) a amené la plupart des grands spécialistes de l'immersion, comme Swain et Lapkin (1986), Lyster (1990), Harley (1991) et Rebuffot (1993), de recommander aux enseignants de recourir à un enseignement analytique de la langue (amener les élèves à réfléchir sur les structures grammaticales à apprendre). Entre ces deux courants (classe d'immersion et enseignement analytique de la grammaire), un autre courant intermédiaire surgit qui appelle à la non ignorance de l'enseignement formel de la grammaire, à condition qu'il ne soit pas un retour aveugle à la méthode traditionnelle. L'enseignement de la grammaire pour ce courant doit être à la fois implicite dans les activités communicatives et explicites dans l'analyse réfléchie de la structure enseignée. C'est-à-dire, à partir des activités communicatives et des exercices qui favorisent la mise en situation de communication, on demande aux élèves de réfléchir pour déduire la règle de la structure grammaticale étudiée.

Bref, il ne faut pas mettre l'accent sur la compétence communicative en ignorant complètement la grammaire, et non plus le contraire. Donc, Il faut avoir une sorte d'équilibre entre ces deux extrêmes en s'appuyant

---

<sup>11</sup> L'idée de cette partie est tirée de mon article *la grammaire intériorisée* publié dans la revue *Dirassat* de l'université de Jordanie.

<sup>12</sup> CHARTRAND, S-G. : *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*, Canada, Les Editions Logiques, 1996, pp.398,400.

toujours sur le fait que le but de l'enseignement d'une langue étrangère est de pouvoir communiquer dans une situation de communication réelle, et que la grammaire descriptive peut servir à accomplir cet objectif. Par contre, l'enseignement de la grammaire descriptive ne doit pas être imposée aux élèves d'une façon lourde. Cela signifie qu'il n'est pas conseillé de suivre la méthode qui consiste à donner à apprendre des règles pré-analysées est fondées sur la conviction que l'apprentissage se fait par l'imitation et le transfert dirigé (théorie de type skinnérien). Il faut plutôt adopter « l'approche par la découverte et l'ajustement progressif des règles » qui est fondée sur une théorie de type constructive.

«... on devrait favoriser l'apprentissage grammatical à travers des interactions et discussions entre les élèves sur les règles de la langue. S'il y a bien une communication naturelle à la classe de langue, c'est justement celle où on discute sur la langue .»<sup>13</sup>

---

13 COURTILLON, J. : « La grammaire sémantique et l'approche communicative », dans « ...Et la grammaire ? », in *Le Français dans le monde/Recherches et applications*, Paris, Hachette EDICEF, Février-Mars 1989, p.118.

## **Conclusion**

Quand on veut apprendre une langue étrangère, la première question on l'on se pose est est-ce que la grammaire de cette langue est facile ou difficile ? Il en est de même pour l'enseignant qui doit enseigner un tel point grammatical qui se posera la question comment "je vais aborder ce point avec les apprenants ?" Donc, à vrai dire, on s'occupe de la grammaire avant de son objectif linguistique qui est la communication.

A partir de notre expérience dans l'enseignement du français langue étrangère à l'université en Jordanie, nous avons remarqué que les apprenants ont vraiment soif pour la grammaire. Il n'est pas facile de les faire travailler un texte pour dégager le point grammatical visé sans avoir quelques notions sur ce point. Pour être franc, on préfère expliquer aux étudiants le point grammatical avec des exemples, passer en suite aux exercices d'application et enfin de compte lire un texte riche du point grammatical enseigné.

Il est vrai que l'approche communicative et les nouvelles méthodes ne sont pas d'accord avec cette méthodologie d'enseignement d'une langue étrangère, mais il faut savoir qu'il y a des contraintes qui obligent l'enseignant à enseigner la grammaire d'une façon explicite. Comme la contrainte du temps si bien que l'enseignant doit finir son programme dans un temps limité. S'il veut procéder par la grammaire implicite en faisant découvrir aux étudiants la règle grammaticale il faudra doubler le temps et avoir beaucoup de patience pour que les étudiants découvrent la règle. Il y a aussi la contrainte du nombre d'apprenants en classe qui peut nuire à l'enseignement quand cela dépasse vingt apprenants.

Pour conclure, nous sommes avec l'approche communicative, mais avec des apprenants adultes, nous croyons que la grammaire explicite donne des résultats satisfaisants à condition de réserver quelques cours d'expression orale pour permettre aux apprenants de communiquer en langue étrangère en utilisant les règles grammaticales apprises.

## Bibliographie

- BESSE, H. & PORQUIER, R. : Grammaires et didactiques des langues, Paris, Hatier-Credif, 1984, p.13
- GERMAIN, C. & SEGUIN, H : Le point sur la grammaire en didactique des langues, Canada, CEC, 1995, p .Avant-propos.
- MOIRAND, S., PORQUIER, R., VIVES, R. : « ...Et la grammaire ? », in Le français dans le monde/ Recherches et applications, Février-mars 1989, Paris, Hachette EDICEF, p.4.
- DENIS, D. & SANCIER, A. : Grammaire du français, Paris, Le Livre de Poche, 1994, pp.481-494
- COSTE, D. & GALISSON, R. : Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette, 1976, pp.206, 245.
- BESSE, H. & PORQUIER, R. : Grammaires et didactiques des langues, Paris, Hatier-Credif, 1984, p.86.
- COURTILLON, J. & SALINS, G-D. : Libre Echange « Méthode d'enseignement de français », Paris , Hatier/Didier, 1991, Exercice p.156.
- CHARTRAND, S-G. : Pour un nouvel enseignement de la grammaire, Canada, Les Editions Logiques, 1996, pp.398,400.
- COURTILLON, J. : « La grammaire sémantique et l'approche communicative », dans « ...Et la grammaire ? », in Le Français dans le monde/Recherches et applications, Paris, Hachette EDICEF, Février-Mars 1989, p.118.